

**STOP**

Ne faisons pas comme ce Monsieur!  
...Disons **NON** à la vente et à l'achat du carburant de rue!

Achetons notre carburant à la pompe et non sur les trottoirs !

Sécurité Assurée

Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur Privé

## ODDH ET SOCIÉTÉ CIVILE:

P.2

# ODDH

# Calculs politiques et surenchère droit de l'hommiste

## POLITIQUE P.5

Présidentielle 2015

**Le Ministre Gilbert Bawara en tournée de sensibilisation sur les véritables enjeux**

## DOSSIER P.6

Justice administrative togolaise: une juridiction à la traîne

**41 requêtes en 37 ans !**

## Le Pagne P.13

**Une histoire d'amour et de mode au Togo**

## ECONOMIE P.7

Revue à mi-parcours du PDC plus:

**Bénéficiaires et partenaires satisfaits!**

## SPORT P.12

**Vieilles gloires**

**La boxe et la saga des Balogou**

LOI N° 2012 - 001  
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS  
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST  
MAINTENANT **DISPONIBLE**

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

## Editorial

Infos N°130 | du 25 Mars au 08 Avril 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

### EN ROUTE VERS LES ELECTIONS !

Chaque jour qui passe nous amène davantage vers le 15 avril, date retenue par le gouvernement pour la tenue de l'élection présidentielle. Les différentes institutions déclinent les tâches qui leur incombent et la période de la campagne officielle vient d'être annoncée par la Commission Electorale Nationale Indépendante (C.E.N.I). Aussi, à moins d'un cas de force majeure ou d'une situation rendant l'organisation du scrutin à la date initialement arrêtée impossible ou irraisonnable, les Togolais choisiront-ils dans trois semaines, leur prochain Président de la République. Gageons, militons et investissons-nous pour que cette occasion républicaine obligatoire et unique, ne soit pas un rendez-vous manqué. Mais plutôt celui où la volonté populaire et le suffrage universel s'expriment, sans entraves, en toute transparence et vérité, sans violences ni affrontements, si ce n'est celui des idées.

Face au président sortant, quatre (4) candidats vont tenter de convaincre les électeurs de leur faire confiance. Sans préjuger du verdict des urnes ni anticiper les résultats, il est acquis que la compétition se jouera essentiellement entre Faure GNASSINGBE et Jean-Pierre FABRE, le challenger le plus sérieux, au vu de son expérience de 2010 et des résultats de son parti lors des législatives de 2013. Ce n'est jamais quasiment le cas dans notre pays, mais il faut rester optimiste et espérer qu'en dehors des postures, des incantations, des proclamations stériles et des promesses de circonstances, les postulants à la magistrature suprêmes ont un réel projet pour le Togo, porté par une vision.

Les différentes couches socio professionnelles ainsi que les médias devront imposer que les deux semaines de campagne, ne soient pas seulement dominées par des joutes oratoires ou des séances de distribution de tee-shirts, mais offrent des séquences de déroulé d'un contenu programmatique. L'irruption de la violence dans le processus est aussi imputable, même si ce n'est qu'en partie, au déficit de programme ; les poings occupant souvent le vide des idées.

La présence de cinq (5) candidats dans les starting-blocks renseigne aussi sur la confiance minimale qu'ils ont en les institutions chargées de l'organisation, au sens le plus large du terme, du scrutin. La vie politique togolaise nous apprend que le consensus est une arlésienne, encore plus sur les questions électorales. Il faut simplement souhaiter que cette confiance à minima, permette une course équitable. Et que face à un vainqueur à la victoire forcément modeste pour vite rassembler le pays, les perdants acceptent leur défaite pour ne pas créer les conditions d'un lendemain d'élections confus et troublé, avec un deuxième tour fait de contestations.

En attendant, les traditionnels cassandres, qui annoncent, souhaitent, voire organisent le chaos à chaque élection, devront savoir que la position des participationnistes est tout aussi légitime que la leur qui dénonce le processus. La base même de la démocratie et du pluralisme est la cohabitation de plusieurs attitudes et de conviction. On ne peut pas se proclamer démocrate et vouloir empêcher ceux dont c'est la décision, d'aller voter. Si on n'adhère pas au processus, la seule attitude acceptable et responsable, est « d'aller au champ » le jour du vote !

## ODDH et Société Civile:

✎ Ayi d'ALMEIDA

### Calculs politiques et surenchère droit de l'hommiste

**N**ul ne peut contester le rôle crucial qu'a été celui joué par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dans le processus démocratique au Togo. Elles ainsi que leurs leaders ont été des figures de proue dans la conquête des libertés publiques et de l'évolution du cadre et des mœurs politiques. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, ce noble engagement, non partisan et désintéressé, a fait place à des postures politiques de la plupart des associations, suppléant et relayant, même plus à visage caché, les positions de formations politiques, pour lesquelles clairement, elles prennent fait et cause. Quelques événements récents ou en cours poussent à s'interroger sur l'avenir de ces organisations.

Depuis toujours, la frontière entre la société civile et le monde politique a été tenu mais les digues ont sauté depuis plusieurs années maintenant ; le Collectif Sauvons le Togo (CST) ayant été l'exemple le plus emblématique de cette situation.

Au cours de la semaine écoulée, Mes Célestin AGBOGAN et Claude AMEGAN ont dû démissionner des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) respectivement de Vakposito et de Baguida, face au tollé soulevé après les révélations parues dans la presse sur leur double langage. En effet, alors qu'ils siégeaient au sein de ces structures pour le compte de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) du candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre FABRE depuis 2013, ils dénonçaient en même temps le processus et appelaient à son blocage. De fait, les organisations auxquelles ils appartiennent, la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) pour Me Célestin AGBOGAN qui en assure la vice-présidence, l'Association Togolaise de Défense et de Protection des Droits de l'Homme (ATDPDH) pour Me Claude AMEGAN, exigent une transition pour les plus modérées et le départ « sans conditions » du Président de la République. Cette contradiction soulevée par la presse a provoqué leur départ des CELI. Elle n'était pas la seule épine dans les pieds de Me AGBOGAN puisque comme



révélé il y a deux semaines par FOCUS INFOS, la LTDH de Me AGBOGAN, a également obtenu comme certaines autres organisations, un financement de plusieurs millions de FCFA du Système des Nations Unies, pour mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et de pédagogie appelant à un processus apaisé, que lui et son organisation prétendent pourtant combattre.

Cette décision prise par les deux (2) avocats pris en flagrant délit de contradiction, « pour ne pas mettre en difficultés, ni leur candidat ni leur association respective » interroge sur la place et le rôle de la société civile au Togo, quand bien même les deux intéressés qualifient ce fâcheux incident de « tempête dans un verre d'eau ». . Lorsqu'il est de notoriété publique que les personnalités qui animent les organisations dites de défense des droits de l'homme émergent dans un parti politique et le représentent le cas échéant, leurs positions ou rapports ne peuvent être que sujets à caution, parce que leur neutralité ainsi que leur crédibilité

en sont sérieusement et légitimement entamées.

#### LA RESURRECTION DES EVENEMENTS DE 2005 :

Le Collectif des Associations en lutte contre l'Impunité au Togo (CACIT) a pour sa part, engagé depuis quelques jours des actions visant à faire ouvrir des instructions judiciaires relativement aux plaintes déposées suite aux événements post électoraux de 2005 qui jusque-là sont restées lettres mortes. Si la démarche est légitime, on ne peut manquer de s'interroger sur le calendrier, avec la proximité des ces initiatives avec l'élection présidentielle prévue dans quatre (4) semaines.

En effet, pour le CACIT, c'est la crainte de voir se reproduire les douloureux événements de 2005 lors du scrutin du 15 avril qui justifierait ces sorties.

D'autant plus que, explique Spéro MAWULE, son président, les auteurs des actes incriminés restent impunis et que les plaintes déposées ne sont toujours pas instruites. « Tout ceci en violation de

la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO qui a ordonné à l'Etat togolais l'ouverture de ces dossiers » ajoute-t-il.

De fait, le 18 mars dernier l'association a tenté d'organiser un sit-in avec une dizaine de manifestants devant le ministère de la Justice et s'y est vu refuser l'accès par les forces de l'ordre.

« Les forces de l'ordre nous ont empêchés de faire notre manifestation. Elles nous ont demandé d'aller à la plage.

Nous avons essayé sans succès de leur expliquer que pour nous, ce n'était pas le lieu idéal. Nous avons fini par faire notre sit-in juste à côté du ministère et réussi à expliquer aux passants, les raisons de notre mobilisation», a confié monsieur MAWULE. Pour la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé, l'endroit prévu n'était pas indiqué ; ce qui expliquerait la proposition de la plage.

Tandis que le CACIT promet maintenir la pression, plusieurs voix s'étonnent que ce soit à quatre (4) semaines de l'élection présidentielle dont le processus est dénoncé par cette organisation, qu'elle ressuscite le drame de 2005. « Tant que les victimes des violences post électorales ne trouveront pas réponse à leurs questions et n'obtiendront ni justice ni réparation, la question restera toujours d'actualité. Mais tout de même, lorsque le président du CACIT soutient l'idée de l'arrêt du processus électoral pour une transition politique, il est difficile de ne pas faire le lien avec ses actions en cours » commente-t-on dans les couloirs du Ministère des Droits de l'Homme



L'année 2013 (Novembre 2013) a été principalement marquée par le lancement du programme **Weena**.

Weena est une initiative sociale de **Moov** à l'endroit des femmes battantes. Lancé pour la première fois au Togo en novembre 2013, **Weena** est un vaste programme d'accompagnement socio-économique des femmes togolaises en général et celles vivant en milieu rural en particulier avec pour objectif l'autonomisation des femmes.

A travers Weena, Moov renforce ses actions sociales à l'endroit des populations togolaises.

Le programme Weena se décline en 4 points :

- Des facilités de communication offertes par **Moov** aux communautés de femmes.
- Le financement de projets communautaires destinés aux femmes en vue de renforcer leurs capacités de production.
- Installation de plus de 400 femmes en difficulté dans une activité de distribution génératrice de revenus.
- Un programme de fidélisation à travers notre système de mobile **Money Flooz**.

Plusieurs communautés de femmes de différentes régions du Togo ont déjà bénéficié de ce programme depuis son lancement. Il s'agit :

- Dans la région maritime, 18 groupements composés de 300 femmes.
- Dans la région de la Kara, 8 groupements de 155 femmes.
- Dans la région des plateaux, 6 groupements de plus de 200 femmes.
- Dans la région Centrale, 7 groupements de 142 femmes.

C'est au total plus de 60 millions qui ont déjà été investis dans le projet Weena depuis son lancement. L'objectif ultime du programme Weena est d'améliorer les conditions de vie des femmes grâce à une autonomie financière acquise.

Ces différentes actions soutiennent notre ambition, celle d'être une entreprise commerciale responsable, admirée et active auprès des populations togolaises.



1. Remise du chèque de 5 240 000 FCFA pour le financement d'actions communautaires par M. Soumaïla Coulibaly, Directeur Marketing de Moov, assisté par la Miss Togo à Mme Hortence Tchamdja, Ambassadrice Weena.

2. 3. 4. Photo des récipiendaires recevant leur kit commercial Weena pour démarrer une nouvelle activité génératrice de revenus.

5. 6. Photo des femmes des groupements.

STT :

Ayi d'ALMEIDA

## Lutte syndicale ou motivation politique ?

Depuis plusieurs semaines, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) multiplie les mots d'ordre de grève au soutien de sa plate-forme revendicative, portant essentiellement sur une hausse des salaires des agents de l'Etat. S'ils continuent à rencontrer un succès certain dans les secteurs de la Santé et de l'Education et un peu moins dans l'Administration générale, ces mouvements commencent à en exaspérer beaucoup ; en commençant par le gouvernement qui dénonce l'intransigeance et le refus de dialogue de la centrale.

Pour le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Nicoué Octave BROOHM, le gouvernement ne saurait accepter de céder au chantage ni au diktat de la STT.

« Il n'est de pratique syndicale nulle part de refuser tout dialogue avec son employeur si ce n'est avec un couteau sous la gorge » indiquait-il en milieu de semaine dernière, commentant les mots d'ordre de grève qu'il considérait par ailleurs comme sortant du cadre légal.

Invité ce dimanche chez nos confrères de Nana FM, il a de nouveau estimé que le mouvement était illégal, soutenant que le gouvernement avait bien compétence pour le considérer comme tel, au contraire du porte parole de la Synergie, Dr Gilbert Tsolényanou, qui le lui déniait. « seul le gouvernement apprécie cette illégalité à partir des textes. Celui qui est sanctionné peut faire recours à la justice. C'est la justice qui apprécie après, au regard des textes, si c'est le gouvernement

qui a raison ou c'est l'individu sanctionné qui a raison. C'est ce qui se fait dans les Etats de droit » a-t-il tenu à préciser.

De fait, le ministre a mis en garde les fonctionnaires contre les risques encourus en suivant de tels mots d'ordre : « le gouvernement ne restera pas inactif » a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il s'est dit convaincu que le durcissement des positions de la STT n'est pas fortuit et guidé par des motivations



politiques. Il s'agirait de perturber l'élection présidentielle prévue pour le 15 avril prochain.

« Ils ont choisi délibérément de ne pas respecter les principes.

Ils ne veulent pas l'ouverture du Chef de l'Etat et ne veulent pas non plus l'organisation des élections », a commenté le ministre.



**CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION**

**AVIS DE CONCOURS D'ENTRÉE AU CESAG**  
(Année Académique 2015-2016)

**Candidature en ligne obligatoire et dépôt du dossier imprimé dans les centres d'exams**



Lieux de retrait et dépôt des dossiers de candidature

A partir du 12 Février 2015

Inscription en ligne obligatoire : [www.cesag.sn](http://www.cesag.sn) et dépôt du dossier physique

- \* **Dakar, Nouakchott:** CESAG Dakar
- \* **Zone UEMOA:** BCEAO Nationale (Abidjan, Bamako, Bissau, Cotonou, Lomé, Niamey, Ouagadougou)
- \* **Zone CEMAC:** BEAC Nationale (Bangui, Brazzaville, Libreville, Malabo, Ndjamena, Yaoundé)
- \* **Burundi:** Ministère de la santé-BP 1820 Bujumbura
- \* **Ghana:** Bank of Ghana, The Center for Training and Professional Development P.O. Box 2674, Accra (Master en Banque et Finance)
- \* **Conakry :** Mr. Hamid WILANN, Directeur Général du CNPG.
- \* **Banjul :** Mr Georges ABANGWU, Alliance Franco-Gambian, Kairaba Avenue (Master en Banque et Finance)

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

30 AVRIL 2015

**DATES DES ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES DU CONCOURS**

16 & 17 MAI 2015

**DATE DE DÉMARRAGE ENSEIGNEMENTS**

Jeu 1<sup>er</sup> Octobre 2015



le CESAG, l'émergence de talents au service de l'Afrique

Boulevard Du Général De Gaulle x Malick Sy  
Adresse Postale : BP 3802 Dakar - Tel : (221) 33 839 73 60  
Téléfax : (221) 33 821 32 15  
E-Mail : [courrier@cesag.sn](mailto:courrier@cesag.sn) ; site internet : [www.cesag.sn](http://www.cesag.sn)



**PROGRAMMES DE LICENCES PROFESSIONNELLES**

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN GESTION DES ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISATIONS (LPGEO)**

Filières	Diplômes requis
● <b>LPGEO1</b>	BAC (toutes séries) obtenu en 2013-2014 ou 2014-2015
● <b>LPGEO 3</b>	BAC +2

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIÈRES (LPTCF)**

Filières	Diplômes requis
● <b>LPTCF</b>	BAC (C, D, E, G, S, B) obtenu en 2013-2014 ou 2014-2015
● <b>LPTCF 3</b>	BAC +2 (Finance / Comptabilité)

**PROGRAMMES DE MASTERS PROFESSIONNELS 1<sup>ère</sup> ANNÉE (MASTER 1)**

Filières	Diplômes requis
● <b>MPSG1</b>	BAC+3 (à dominante gestion souhaité)
● <b>MPACG 1</b>	BAC +3 (Finance/ Comptabilité)
● <b>MPCGF 1</b>	BAC +3 (Finance/ Comptabilité)
● <b>MBA/MF</b>	BAC + 4 (Finance/Banque/Microfinance)

**PROGRAMMES DE MBA-INTERNATIONAL PARIS (MBAIP) ET MASTER EN BANQUE ET FINANCE (MBF)**

Filières	Diplômes requis	Expérience professionnelle
● <b>MBA IP</b>	MBA INTERNATIONAL PARIS	2 ans exigés
● <b>MBF</b>	MASTER EN BANQUE ET FINANCE	2 ans souhaités

**Enseignement à distance : double diplôme MBA AG et MAE (CESAG et IAE Poitiers)**

**PROGRAMMES DE MBA (ANCIENS DESS)**

Filières	Diplômes requis
● <b>MBA /GP</b> ● <b>MBA /GRH</b> ● <b>MBA /MS</b> ● <b>MBA /AC</b> ● <b>MBA /AG</b>	DIPLÔME ÉQUIVALENT À BAC+4
● <b>MBA /GSS</b> ● <b>MBA /ES</b> ● <b>MBA /IGF</b>	DIPLÔME ÉQUIVALENT À BAC+4

**1<sup>ère</sup> année de la GRANDE ECOLE : admission sur dossier : moyenne générale de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale supérieure ou égal à 13 sur 20**

## Présidentielle 2015: Le Ministre Gilbert Bawara en tournée de sensibilisation sur les véritables enjeux

**P**romouvoir la culture de la paix, avant, pendant et après l'élection présidentielle du 15 avril prochain, c'est le but d'une tournée dans le Grand Lomé entamée le 18 mars dernier par le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara.

A travers cette série de rencontres, le ministre Gilbert Bawara vise essentiellement à échanger avec toutes les forces vives du Grand Lomé pour leur expliquer, d'une part, les mesures prises par le gouvernement pour le bon déroulement du scrutin présidentiel d'avril prochain, les enjeux de cette élection, et d'autre part, de recueillir leurs avis pour la réussite du processus électoral et rappeler l'importance de préserver la paix préalable à la croissance économique au Togo.

Ainsi, le canton de Togblékopé a eu l'honneur d'abriter en premier cette rencontre citoyenne. C'est au cours d'une séance de cause-rie débat que le ministre Gilbert Bawara et les populations de Togblékopé ont échangé sur les valeurs citoyennes. « Ce que je suis venu vous dire, c'est que personne ne doit vous priver de votre participation à l'élection du 15 avril prochain. Personne ne doit vous encourager à exercer la violence. Notre rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne citoyenne. Une élection est un moment de dialogue, de débat d'idées, de construction de visions communes pour le développement d'une Nation. Par ailleurs, l'importance d'une élection consiste, pour les citoyens, à s'exprimer lors des meetings et réunions de partis politiques, d'exercer leur droit de vote, et de participer ainsi à la gestion des affaires publiques », a expliqué le Ministre.

Le son de cloche était le même durant l'étape de Bé. Parlant des

enjeux du scrutin, le Ministre Gilbert Bawara a indiqué que le premier, c'est de rompre définitivement avec les démons et les mauvaises expériences du passé. « Nous devons faire mieux que l'élection présidentielle de 2010, mieux que les élections législatives de 2013. Les élections ne sont pas une fin en soi. Il faut faire en sorte que chacun de nous puisse contribuer davantage au renforcement de la démocratie et des libertés, à la consolidation du processus de réconciliation nationale en cours », a-t-il affirmé. « Mais l'enjeu majeur, c'est de préserver le climat de paix, de sécurité et de stabilité dont jouit le Togo et de créer des conditions favorables à une croissance économique plus forte, génératrice de richesses et d'emplois. », a-t-il ajouté avant d'exhorter la population de Bé à un pacte de sursaut national pour la non violence. Après les cantons de Togblékopé et de Bé, le Ministre Gilbert Bawara a mis le cap les 22 et 23 mars 2015 respectivement sur les cantons d'Aflao Sagbado (Adidogomé) et de Zanguéra, où il a rencontré les habitants de ces milieux, issus de différentes catégories socioprofessionnelles, de même que les autorités et prêtres traditionnels. Le Ministre a exprimé sa gratitude aux populations de ces deux localités pour avoir fait nombreux le déplacement pour écouter son message, un message d'ouverture, de tolérance, et de respect mutuel. « Aujourd'hui, c'est le citoyen Gilbert Bawara qui a choisi de vous rencontrer pour discuter et échanger. Quand on observe la situation dans le pays, je me dis qu'il y a

une nécessité d'entamer une rencontre citoyenne », a-t-il indiqué avant d'expliquer le bien-fondé pour chaque citoyen d'exercer son droit de vote. Invitant les populations à revisiter l'histoire de notre pays afin de ne plus commettre les mêmes erreurs que par le passé, le ministre a mis en garde contre les conséquences d'un boycott électoral dans notre pays. « Si nous revisitons l'histoire de ce pays, on se rappelle que les gens ont boycotté les élections. Ça n'a résolu aucun problème mais plutôt a aggravé les choses. Si nous voulons que la démocratie aille de l'avant, ce n'est pas en détruisant les éléments de cette démocratie », a-t-il martelé.

Les échanges ont été fructueux entre les populations et le Ministre Gilbert Bawara, tant les attentes et les préoccupations sont nombreuses. Des problèmes fonciers au processus électoral en cours, en passant par le quotidien des étudiants togolais, le Ministre Gilbert Bawara a répondu aux inquiétudes des uns et des autres. S'agissant de la gestion de la grogne sociale et plus particulièrement des revendications des enseignants, les populations ont souhaité l'intervention personnelle du Chef de l'Etat, pour apaiser la tension. Le Ministre Gilbert Bawara a rassuré de sa disponibilité à rendre compte au Président de la République des préoccupations exprimées.

Par rapport aux problèmes d'assainissement soulevés, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et des Collectivités



Le Ministre Bawara s'adressant aux populations

tés Locales a dit avoir pris acte et a exhorté les populations à jouer leur partition citoyenne pour le bien-être de tous.

La tournée se poursuivra à Agoè,

Vakpossito, Baguida, Zanguéra, Amoutivé, Aflao Gakli, et Legbasito.

### « 70% de textes démocratiques, et pourtant... »

• Raphael DJAMESSIE

**R**éfléchir ensemble à la démocratie au Togo » en vue de donner une nouvelle impulsion au débat politique actuel. Tel est l'objectif d'une conférence tenue ce jeudi 20 mars par la Fondation PISCARE. Pour le conférencier Me Jean Yaovi Dégli, il s'agissait d'une part, d'échanger avec le public sur les limites au fonctionnement démocratique du Togo, et d'autre part, de proposer des solutions pour faire des principes démocratiques une réalité au Togo.

D'après M. Dégli, « près de 70% de textes juridiques togolais manifestent les principes démocratiques et sont respectueux des Droits de l'Homme. Pourtant on a l'impression, et ce malgré nos bons textes, que le Togo est toujours



Me Yaovi Jean DEGLI

dans une certaine transition. On se demande souvent si c'est une transition vers le meilleur ou vers le pire ». Cette situation est imputable en grande partie, selon l'ancien ministre, au non respect de la séparation des pouvoirs, au non respect des accords entre les acteurs politiques, à la corruptibilité des Togolais, et à la perte de crédibilité de l'opposition.

« La seule période de notre histoire qui s'apparente à une démocratie est la période de transition où il y avait un contrôle assez fort du pouvoir législatif sur l'exécutif et où la séparation du pouvoir était vraiment effective », a-t-il reconnu. Par ailleurs, il a exhorté les To-

golais à agir pour de meilleures pratiques démocratiques. Il a cité notamment l'alternance, le respect des institutions, de la magistrature et des Droits de l'Homme, la mise en place d'institutions fortes, la séparation du pouvoir et une plus forte justice sociale etc; des valeurs que le Togo ne retrouvera qu'avec l'opération des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

« Les Togolais doivent tout faire pour que le vivre ensemble prévale, pour que personne n'ait peur de la démocratie afin qu'elle puisse être organisée le plus honnêtement possible », a conclu Me Degli.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU  
Kossi THEMANO

Salomon WILSON  
Essénam KAGLAN  
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**  
Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**  
Casier N°49

• **Imprimerie**  
Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237  
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl  
Tél: +228 22 26 01 91  
+228 22 19 78 20  
Lomé Togo

• **Tirage**  
2500 exemplaires

## Justice administrative togolaise: une juridiction à la traîne

✎ Essénam KAGLAN

### 41 requêtes en 37 ans !

**T**ès peu connue de la population, la justice administrative togolaise n'a enregistré que 41 requêtes depuis sa création, il y a de cela 37 ans. Si la saisine de cette juridiction paraît toute simple, le rôle qu'elle joue, lui, est spécial et très important dans la consolidation de toute démocratie. L'État est tenu de rendre compte de ses actions malgré sa toute puissance, s'il venait à causer du tort à un ou plusieurs de ses citoyens. Cependant, le seul compétent à exiger de l'administration de faire amende honorable vis-à-vis de ses administrés, reste le juge administratif.

Des organes chargés de rendre la justice administrative existent bel et bien au Togo. Les chambres administratives des cours d'appel et suprêmes ont compétence pour examiner, régler tout litige qui s'élève entre l'administration et des citoyens, des agents de la fonction publique et les syndicats. En effet, la justice administrative est cette juridiction chargée de connaître, en règle générale, des conflits impliquant l'État ou ses démembrements. « L'existence d'une juridiction administrative s'explique par la nécessité de juger et de contrôler l'action de l'administration afin de régler les conflits entre celle-ci et les usagers des services publics ou entre l'administration et les citoyens dont les droits sont violés à l'occasion de l'exécution du service », explique M. Ernest Bignang, magistrat, conseiller à la cour d'Appel de Lomé.

Saisir le juge administratif en cas d'un conflit avec l'administration, est un acte jugé citoyen. Bien que le Togo ne dispose pas de juges administratifs de carrière, dix magistrats exercent en tant que juges administratifs au sein des deux chambres. Mais, un constat est fait, malgré l'arsenal juridique et institutionnel, cette juridiction a du mal à prendre son envol.

#### État des lieux de la justice administrative

« Les juridictions administratives ne sont pas sollicitées avec le même empressement et la même régularité que les juridictions qui se chargent des litiges privés. Ce constat étant fait, et en partant de la nécessité de voir la juridiction administrative devenir vivante, il est nécessaire que la réflexion commence et se poursuive dans le sens de voir cette justice refaire surface et devenir aussi connue que le juge civil, pénal ou commercial, appelé le juge judiciaire », relève le magistrat M. Ernest Bignang. « Au Togo, cette juridiction est inexistante parce que les gens ne savent pas qu'il faut les saisir lorsque l'administration fait de l'excès de pouvoir », renchérit, le Directeur exécutif du CACIT, M. Afanou. S'il est évident que la juridiction administrative est peu sollicitée par la population, qu'en est-il de son fonctionnement ?

Depuis son installation en 1978, la chambre administrative des cours d'appel ne s'est jamais penchée sur une seule requête. « Aussi un magis-

trat affecté à cette chambre de la cour suprême était, jusqu'à un passé récent, considéré comme envoyé 'au garage', indique, M. Pius Agbetomey, inspecteur général des services pénitentiaires et juridictionnels. Quant à la chambre administrative de la cour suprême, elle n'a examiné qu'une vingtaine de requêtes. En tout, sur les 41 requêtes enregistrées depuis la création de la justice administrative et dont la première requête remonte au 7 août 1989, la première audience n'a été lancée qu'en mai 2006, « sans avoir connu de succès », précise M. Ernest Bignang. Le balbutiement de la juridiction administrative résulte de plusieurs facteurs. Les acteurs en charge du fonctionnement de cette juridiction sont les premiers indexés dans ce désastre.

Le manque de formation adéquate en matière administrative est le premier prétexte qu'avancent les magistrats pour justifier l'inactivité de la juridiction administrative. Ils préfèrent la matière judiciaire sur laquelle leur formation pratique a toujours porté. Il faut préciser que le magistrat affecté aux affaires administration, cumule cette fonction avec celle judiciaire. « Les requêtes portant sur cette matière administrative sont assez insignifiantes par rapport à celles enregistrées sur le contentieux judiciaire », se dédouane le magistrat Ernest Bignang. Cependant, « il faut réellement reconnaître le manque de spécialisation des magistrats dans la matière administrative. Le magistrat togolais est formé comme un médecin généraliste et doit pouvoir assurer toutes les charges qui lui sont confiées. Mais dans ce domaine spécifique, il est important de donner une formation idoine aux acteurs judiciaires afin de mieux les outiller à cette procédure particulière qui met face à face les individus et l'administration publique », recommande M. Pius Agbetomey.

Par ailleurs les magistrats ne sont pas les seuls à manquer de formation pratique sur la procédure administrative. Les avocats, les greffiers sont également en manque de formation. Ce fait est le résultat du peu d'intérêt qu'accordent les avocats aux affaires administratives. En ce qui concerne les greffiers, leur ignorance sur la procédure du contentieux administratif conduit à l'enregistrement des requêtes incomplètes et cela rend

difficile de retrouver les auteurs qui souvent ne laissent aucune indication quant à leur adresse.

Outre ces tares relevées, s'ajoute le manque de courage et d'audace des juges administratifs togolais. Le simple fait de statuer contre l'État les tétanise. « La peur a négativement œuvré dans le cœur de ces derniers alors même que le contexte socio-politique a positivement évolué et que la magistrature a été consacrée par la loi fondamentale de la république », reconnaît M. Pius Agbetomey. Mais cette dernière cause est jugée absurde par le professeur Kasséré Afo Sabi, enseignant-chercheur de droit à l'Université de Lomé. « On ne peut pas changer de poste aujourd'hui à un magistrat sans son aval. L'organe qui procède aux affectations, ce n'est pas le gouvernement mais le Conseil Supérieur de la Magistrature. Ce conseil est composé ultra majoritairement de magistrats. C'est dire que le sort des magistrats est remis entre les mains des mêmes magistrats. Si on a l'impression qu'une affectation est l'œuvre des gouvernants, cela ne peut être possible qu'avec la complicité des mêmes juges. Le Président de la République aussi puissant qu'il soit, ne peut dire que j'affecte tel magistrat à tel endroit », clarifie l'enseignant-chercheur.

#### Procédure de saisine de la justice administrative

La saisine de cette dernière est toute simple ; la simple contrainte réside au niveau de la forme et du fond de la lettre à adresser à ladite juridiction. Toute affaire avant l'ouverture d'audience doit être en état d'être jugée. Il faut aussi que la lettre, tout en respectant le délai de recours, soit déposée au greffe de la cour. La requête, envoyée au juge administratif, est une lettre écrite en langue française.

Une ou plusieurs personnes peuvent s'associer pour contester une décision de l'administration. Cependant, les noms et les adresses des parties doivent y figurer. Dans le fond, les faits reprochés à l'administration et l'intérêt pour le requérant doivent être légitimes. S'il s'agit d'une demande d'annulation de décision, la cause de l'annulation doit être clairement visée dans la demande (violation du texte précisément désigné, détournement de pouvoirs, motifs erronés, vice de procédure, incompétence de



Palais de Justice

l'autorité). Par ailleurs, s'il s'agit d'une demande de réparation de préjudice, la requête doit exposer : la preuve de la responsabilité de l'administration, l'existence du préjudice et l'étendue des dommages. En cas de demande d'indemnisation, le montant doit être précis et détaillé. L'intervention de l'avocat dans certains types de recours reste une option. C'est le cas du recours pour excès de pouvoir. Mais ; dans d'autres, il faut obligatoirement un avocat. C'est le plus souvent dans les contentieux de pleine juridiction.

Toutefois, pour des situations d'urgence, il existe une procédure spéciale appelée 'Procédure en référé'. En raison de la durée que peut prendre une affaire, le référé permet au juge de prendre une mesure provisoire pour s'assurer qu'avant même que le jugement ne soit rendu, aucune atteinte irréversible ne soit portée aux droits ou aux biens du requérant .

C'est ainsi qu'on parle par exemple de référé-suspension et référé-liberté, etc. Cette procédure permet de demander au juge de faire obstacle à l'exécution d'une décision de l'administration, dans l'attente d'un jugement sur cette décision litigieuse (par exemple, permis de démolir). Chaque type de référé est soumis à des conditions.

#### Les requêtes qu'acceptent les juridictions administratives

La justice administrative est compétente spécialement en trois types de requête. Il s'agit des recours pour excès de pouvoir, de pleine juridiction (ici, on intente le procès contre l'administration dans le cadre d'un contrat) et le contentieux de l'interprétation. Si en cas de décision rendue par les autorités administratives indépendantes (HAAC, ARMP,...), le citoyen ne trouve pas satisfaction, il peut déposer une requête auprès de la

justice administrative. Mais, pour une organisation et un fonctionnement efficaces des juridictions administratives, la législation togolaise a prévu la séparation des contentieux. De ce fait, la chambre administrative de la cour suprême est compétente pour connaître des décisions rendues en matière de contentieux administratif. Elle est également chargée des recours pour excès de pouvoir formulés contre l'administration, des décisions et actes administratifs émanant des ordres professionnels et des organismes privés chargés de la gestion des services publics, des décisions et actes administratifs émanant des organismes privés investis d'une mission de service public. Enfin, cette chambre est juge des pourvois de cassation contre les décisions des organismes statuant en matière disciplinaire, juge du contentieux des élections locales.

En revanche, la chambre administrative des cours d'appel est compétente pour examiner toute décision sur les plaintes indexant les instances tendant à faire déclarer débitrices les collectivités publiques. Cette même chambre s'occupe des conflits portant sur les avantages pécuniaires ou statutaires reconnus aux fonctionnaires et agents des diverses administrations.

Par ailleurs, le juge administratif ne peut se permettre l'auto-saisine d'une affaire. Si personne ne la saisit, il ne pourra pas par lui-même rendre une décision ou invoquer un cas et puis se prononcer là dessus. Et tant que personne ne lui apporte de la matière à juger, cette juridiction ne jugera pas. Et quand elle ne juge pas, elle restera un os au travers la gorge de l'appareil judiciaire. En outre la population doit se défaire de la phobie de poursuivre l'Etat.



# Nouveau système de gestion commerciale à TOGO TELECOM



UN ACCÈS UNIQUE AU SERVICE CLIENT



UNE FACTURE UNIQUE POUR TOUS LES SERVICES



UN SYSTÈME DE GESTION UNIFIÉ ET AUTOMATISÉ

Pour réaliser vos opérations habituelles, suivez les indications ci-dessous :

		VALABLE EXCLUSIVEMENT POUR LES SOUSCRIVANTS AU :			
		SERVICE VOIX		SERVICE INTERNET	
		TELEPHONE FIXE FILAIRE (CHEMOI)	TELEPHONE FIXE SANS FIL (ILLICO)	INTERNET FIXE (HELM FIXE)	INTERNET NOMADE (HELM NOMADE)
1	Transférer du crédit de votre compte vers un autre compte	Faites le *8822*1*montant*numéro du destinaire*code# puis lancez l'appel			
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 8			
2	Acheter du crédit par transfert ou des cartes de recharge	Rendez-vous dans un Espace Telecom			
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM			
3	Recharger du crédit sur un compte	Faites le 880 et suivez les instructions du serveur vocal			
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 4			
		Faites le 888*code de recharge illico# puis lancez l'appel			
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM			
4	Consulter le solde de votre compte de service	Faites le 8811 et lancez l'appel si vous êtes client illico ou Helim Nomade			
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 5, puis le 1			
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM			
5	Renouveler votre forfait ou payer votre facture	Rendez-vous dans un Espace Telecom			
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM			
		Rechargez suffisamment de crédit sur votre compte			
6	Signaler une panne	Faites le 119, puis le 2, puis le 4			
7	Demander un renseignement	Faites le 119, puis le 1.			

## GÉRER VOTRE PROFIL DE TARIFICATION

- Pour **consulter votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 6.
- Pour **modifier votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 7.
- Pour modifier votre profil de tarification VOIX, faites le \*887\*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Pour modifier votre profil de tarification INTERNET, faites le \*886\*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Vous pouvez aussi demander la modification de votre profil de tarification en vous rendant dans un Espace Telecom.

PROFILS VOIX	BLEU	11
	ROSE	12

PROFILS INTERNET	ILLICONET	3
	ÉVOLUTION	20
	INTENSE	28

Pour toute autre opération, rendez-vous dans un Espace Telecom ou contactez le service client pour plus d'informations en composant le 119 puis le 1.

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

## Revue à mi-parcours du PDC plus: Bénéficiaires et partenaires satisfaits!

✎ Franck NONNKPO

**L**e gouvernement togolais met en œuvre, depuis 2012 et avec l'appui de la Banque mondiale, le *Projet de Développement Communautaire et des Filets Sociaux (PDC plus)* qui est une continuité du PDC démarré en 2008 et achevé en septembre 2013.

Le PDC plus a pour objectif d'apporter aux communautés vulnérables, des infrastructures socio-économiques de base améliorées, des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) et l'accès à la nourriture à travers le financement, entre autres, d'au moins 320 infrastructures socioéconomiques de base construites ou rénovées. Microprojets que ces communautés identifient et mettent directement en œuvre elles-mêmes.

Après 3 ans de mise en œuvre, le PDC plus a été évalué mercredi 11 mars 2015 par le gouvernement togolais et la Banque mondiale. Bénéficiaires, partenaires et acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet ont exprimé leur satisfaction par rapport aux résultats qui dépassent largement les prévisions.

Financé à hauteur de 19 milliards (dont 12,5 milliards de la Banque mondiale, 1,2 milliard du Japon et 1,750 milliard de l'Etat togolais), le PDC plus est mis en œuvre à travers une approche dite de «développement conduit par les communautés». C'est une approche par laquelle les communautés identifient leurs priorités de développement, les traduisent en microprojets qu'elles soumettent au financement du PDC plus, organisent la sélection des entreprises, les paient et supervisent les travaux.

Le projet comprend 3 composantes:

### 1- La composante développement communautaire:

Elle finance les microprojets d'infrastructures. Il s'agit de construire, de réhabiliter et équiper des bâtiments scolaires et de soins de santé périphérique, de réhabiliter les pistes rurales, de mettre en place des points d'eau et des ouvrages d'assainissement, etc. de même que des microprojets d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

### 2- La composante filets sociaux:

Cette composante finance les

travaux publics à haute intensité de main d'œuvre destinés à créer 10.000 emplois temporaires, et à réhabiliter 125 infrastructures communautaires grâce aux travaux publics qui sont notamment le curage des marres d'eau, la réparation des pistes rurales etc., les transferts monétaires destinés à améliorer l'accès des communautés pauvres aux filets de protection sociale.

Elle comporte deux sous-composantes liées à la nutrition que sont les cantines scolaires et les transferts monétaires. Les cantines scolaires ont pour objectif principal de permettre aux communautés les plus pauvres, qui sont particulièrement affectées par la crise des prix des produits alimentaires, d'assurer un minimum de nourriture aux écoliers du cours primaire.

Le projet de transferts monétaires intervient dans la prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois dans les régions de la Kara et des Savanes, celles où les taux de malnutrition sont les plus élevés. De façon spécifique, le projet consiste à transférer aux femmes enceintes d'au moins trois mois et aux mères et tuteurs d'enfants de 0 à 24 mois et ceux malnutris de 25 à 59 mois, une somme mensuelle de 5000FCFA afin de leur permettre d'offrir à ces enfants une alimentation saine et équilibrée.

Il consiste également en la fourniture d'un paquet d'informations et de formations sur la nutrition et la protection de l'enfant aux ménages bénéficiaires à travers des causeries éducatives et des visites à domicile organisées par les agents communautaires de la protection de l'enfant et les agents de santé communautaire.

### 3- La composante gestion de projet:

Cette composante finance les études, les audits et les coûts de gestion des activités du projet. Elle vise à maintenir les coûts de gestion du projet à un niveau inférieur ou égal à 17% des ressources du projet et de permettre leur utilisation de façon proportion-

nelle à la situation de pauvreté de chaque région à la pauvreté nationale.

### PDC plus 2012-2015: les résultats

Sur le plan des infrastructures communautaires 155 microprojets sont réalisés sur 320 prévus. Les ouvrages comprennent 90 bâtiments scolaires avec 248 salles de classes, 44 forages, 13 bâtiments de soins de santé et le reste en latrines, hangars de marché et ouvrages de franchissement. Le taux de réalisation des microprojets d'infrastructures est de 48% et ce taux est dû au fait que le dernier accord de crédit qui octroie 150 microprojets additionnels pour porter le nombre prévisionnel des microprojets à 320 n'est mis en vigueur qu'en décembre 2014.

Sur le plan des microprojets d'Activités Génératrices de Revenus, 149 sur 150 prévus sont financés avec environ 3.275 bénéficiaires sur 2250 prévus.

Pour la composante des filets sociaux et en matière des THIMO, 9.679 emplois temporaires sont créés sur 10.000 prévus dont 42% sont des femmes. Ces emplois ont permis de réaliser 119 microprojets sur 125 prévus. Ces ouvrages sont pour la plupart des réfections de pistes rurales, l'aménagement des retenues et marres d'eau à des fins de production agropastorale.

Dans le domaine des cantines scolaires, 308 écoles publiques des cours primaires et préscolaires sont touchées avec un effectif total de 78.756 écoliers.

Sur le registre des transferts monétaires, les paiements ont effectivement démarré en septembre 2014 et ont touché 12.850 bénéficiaires qui sont les enfants de 0 à 24 mois, les enfants de 25 à 59 mois malnutris et les femmes enceintes à partir de leur troisième mois de grossesse. L'indicateur 21.500 bénéficiaires prévus sera atteint par le truchement de l'actualisation de listes.

Le taux de décaissement global est de 77,12% pour tout le projet.

### Satisfaction!

Afin de toucher du doigt l'im-



**Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre en charge du Développement à la Base**

pact de ce projet sur les bénéficiaires, une délégation composée d'acteurs issus des différents ministères impliqués dans la mise en œuvre et des représentants de la Banque Mondiale se sont rendus le 10 mars dans la région de Plateaux où des projets d'une valeur de 60 336 214 FCFA ont été réalisés. Ces projets portent sur l'amélioration de l'élevage des dindons, l'extension du réseau d'adduction en eau potable, la production suivie de la transformation du manioc, l'élevage de petits ruminants, l'aménagement de pistes champêtres, la construction de bâtiments scolaires, ainsi que la production maraîchère dans le bassin du Zio.

Ce sont les groupements et comités de développement communautaire des cantons de Tomé, de Kpimé et d'Agou-Yiboé qui ont reçu la visite de la délégation. Après la réception de deux bâtiments scolaire à Tomé et à Agou-Yiboé, les membres du groupement « Négnon » spécialisé dans l'élevage de dindon et « Lolongnon » dans la transformation de farine, ont présenté leurs différentes structures tout en relevant l'impact de l'exécution du PDC plus sur leurs activités et leur quotidien. « Nous sommes un groupe de 20 personnes. Avant, notre production journalière était à peine 50kg. Mais avec les formations et financements de la Banque Mondiale, nous avons actuellement une production hebdomadaire d'environ 6000kg de farine de manioc. Aujourd'hui, nous vivons mieux, nous et nos familles », a déclaré EKLOU Améhouyo, président du groupement Lolongnon.

A l'issue de la visite, M. John Van Dyck, chargé de projet à la Banque

Mondiale s'est dit satisfait. « Que ce soit les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), la construction des infrastructures socioéconomique ou encore les microprojets identifiés et mis en œuvre par les communautés, nous sommes très satisfaits des réalisations et surtout de la prise de conscience des communautés à la base. A notre retour à New York, nous allons faire un rapport fidèle et plaider encore plus en faveur du Togo pour la continuité de ce développement à la base », a souligné John Van Dyck.

« La particularité du PDC plus, c'est qu'il permet aux communautés de faire entendre leur voix quant au type d'infrastructures et d'activités dont elles ont le plus besoin pour sortir de la pauvreté. Ces communautés peuvent ainsi prendre part et s'impliquer davantage dans la réalisation des différents microprojets qu'elles ont identifiés elles-mêmes », renchérit Hervé Assah, Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo, à l'ouverture des travaux de l'évaluation à mi-parcours du projet.

« Le PDC plus va au-delà d'une simple mise à disposition d'ouvrages communautaires pour contribuer à régler la question d'inégalité sociale et de vulnérabilité des plus pauvres. Par son approche, il a une dimension forte de construction du capital humain. C'est pourquoi, le gouvernement réaffirme son engagement à poursuivre sa mise en œuvre et invite les partenaires techniques et financiers à l'accompagner dans son extension et son développement », a déclaré pour sa part Mme Tomégah-Dogbé, ministre en charge du Développement à la Base.

**BILAKE Charles, Directeur du salon de coiffure Arche esthétique :**

✎ Albert AGBEKO

**« Quand on ne fait rien, c'est qu'on n'est pas ambitieux »**

**D**iplômé en ingénierie, Bilaké Charles fera certainement partie demain de ces jeunes qui écriront l'histoire de notre pays par leur détermination et leurs capacités à innover. Après des études spécialisées dans le secteur des BTP, il eut l'ingénieuse idée d'ouvrir un atelier de coiffure pour pallier l'irrégularité de marchés dans son domaine.

L'initiative à première vue peut paraître osée pour quelqu'un qui n'a jamais fait la coiffure et qui n'a jamais touché à une tondeuse. Mais avec une dose d'optimisme, Charles a commencé, il y a six mois, à mettre en œuvre son projet. Son salon tel qu'il l'a rêvé est bien implanté dans un quartier nord de Lomé.

Méticuleux, notre jeune ingénieur met la barre haut, histoire de se démarquer des jeunes évoluant dans le secteur. Pour y parvenir, il se définit des normes dont les principales sont le confort et la rapidité. « C'est vrai que dans certains salons de coiffure l'attente parfois lancinante ajoutée à la lenteur du coiffeur découragent et ennuyent les clients. Donc j'ai pensé à ce qui peut distraire les clients parce que je ne veux pas qu'ils soient ennuyés. Pour résoudre ce problème, j'ai payé une télévision écran

plasma connectée à des chaînes étrangères », explique Charles.

C'est donc un salon confortable et bien aéré avec des coiffeurs habillés en blouse que les clients qui font confiance à la jeune initiative découvrent. Malgré tout, « on pense toujours à l'amélioration », confie Charles, l'éternel insatisfait. C'est dans ce sens qu'il a pensé intégrer un bar au salon. « Si un client veut par exemple prendre un verre, il va se dire pourquoi je n'irais pas au salon « Arche esthétique » pour me faire aussi beau », explique-t-il.

En réalité, l'idée d'intégrer un bar au salon de coiffure vise un objectif: avoir des clients via le bar ou inversement pour supporter les charges.

Après six mois d'activité, Charles confie qu'il n'est pas satisfait. « Je ne suis jamais satisfait de ce que je fais. Je regarde, je vois qu'il y a tou-

jours des possibilités de mieux faire. Je n'ai pas encore atteint mes objectifs pendant les six mois, j'ai encore beaucoup à faire pour attirer les clients », dit-il.

L'entreprise a aussi quelques difficultés financières. « Pour commencer, j'ai budgétisé le projet. Je suis ingénieur et non coiffeur. Je n'ai pas su bien maîtriser l'aspect des produits et des outils qu'il faut utiliser, ce qui m'a énormément créé des charges supplémentaires. Finalement, je suis allé vers le président du syndicat des coiffeurs. C'est lui qui m'a donné des conseils qui m'ont permis de résoudre ce problème », raconte le coiffeur.

Le second problème est lié aux jeunes embauchés et la gestion des entrées financières. Pour résoudre ce dernier problème, il a confié à un gérant la gestion des factures. Malgré ces difficultés le patron



du salon « Arche Esthétique » ne désespère pas car pour lui la meilleure publicité c'est la qualité des services. En entreprenariat, explique-t-il, le début ne compte pas. Certains commencent à 0F mais réussissent brillamment.

Aux jeunes qui ne font encore rien, Charles conseille humblement de prendre exemple sur lui car dit-il: « Ne rien faire, c'est un choix. Je suis resté pendant plusieurs

mois après mon diplôme à la charge de ma famille; j'étais certes tranquille mais je me suis dit: il faut que ça change! Et là j'ai commencé à frapper à des portes. Quand on ne fait rien, c'est qu'on n'est pas ambitieux ».

Dans les mois à venir, Charles compte mettre sur pied une association pour partager avec les jeunes son expérience en entrepreneuriat.

**NOUVEAU**

# YAMALUBE®

**La meilleure huile pour votre moto**

Disponible dans le réseau de nos revendeurs agréés.

**CFAO MOTORS**  
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL  
**YAMAHA**

## OTR: Un an après

**F**aire le bilan des réalisations de l'exercice de l'année écoulée, définir les stratégies à élaborer pour faire face aux nouveaux défis et fixer les objectifs pour l'année 2015 ; tels ont été les points abordés lors du séminaire qui a regroupé vendredi dernier dans les locaux de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les chefs de division, les directeurs et les commissaires de ladite institution.

« Un bilan satisfaisant en encourageant » ; voilà comment le Commissaire Général de l'OTR Henri GAPERI, qualifie la première année d'exercice de l'institution qui concentre désormais la Douane et le service des Impôts du Togo.

« Vus les défis qui nous étaient imposés, nous sommes satisfaits des performances de l'office. Les recettes fixées par le gouvernement à travers l'Assemblée Nationale ont été atteintes, et ce malgré les enjeux auxquels nous faisons face pour cette première année de démarrage de nos activités », a-t-il

déclaré à l'issue du séminaire.

Ce bilan satisfaisant, le Commissaire Général l'impute à la qualité des ressources humaines de l'office. « Nous avons réussi à rassembler le personnel qu'il faut ; ce qui nous a permis de recouvrer les recettes comme il nous a été demandé par le gouvernement et l'Assemblée Nationale », a-t-il expliqué à cet effet.

L'objectif principal de cette année, selon les responsables de l'office, est non seulement de faire mieux que l'année précédente en termes de recettes mais aussi, de faciliter et de simplifier les processus et

procédures de collecte au niveau de la douane et des impôts.

L'atteinte de ses objectifs passera par les nouvelles mesures prises par l'office depuis janvier 2015 : introduction de la facture normalisée, application du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, l'informatisation des MAD (Magasins et Aires de Dédouanement) ; et aussi par la consolidation de la culture d'entreprise. « Cette consolidation permettra à tous les agents de l'OTR recrutés de divers horizons (douanes, impôts...), de s'intégrer dans la logique et l'esprit d'équipe de l'office », a expliqué le Commissaire Général.

Il a par ailleurs exhorté le personnel à cultiver les valeurs et les principes contenus dans les différents



Henry GAPERI, Commissaire Général de l'OTR s'adressant à la presse

codes de conduite de l'office, notamment le professionnalisme, la courtoisie, l'esprit d'équipe et la

tolérance zéro en matière de corruption.

**Pour tout**

- ✓ Renseignement
- ✓ Information
- ✓ Conseil

**contacter le centre d'appel  
au N° VERT**

**8201**

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Présidentielle 2015: Le PNUD accompagne la presse togolaise

✎ Kossi THEMANOU

**U**n financement d'un peu plus de 95 millions de francs CFA a été remis ce 18 mars à quatre organisations de presse à savoir l'Observatoire togolais des médias (OTM), l'Union des radios et télévisions du Togo (URATEL), le Conseil national des patrons de presse (CONAPP), et le patronat de la presse togolaise (PPT). Cette somme favorisera l'exécution de divers projets visant à contribuer à une élection présidentielle libre, transparente, équitable et paisible en 2015. Les quatre organisations seront notamment chargées d'assurer un monitoring des journaux, sites internet, programmes de radio et de télévision pendant et après la campagne, et de signaler tout contenu de nature à attiser la haine et la violence.

La signature de la convention de financement du projet intitulé « la presse Togolaise pour une élection présidentielle transparente et apaisée », vise à mettre en place une plate-forme des médias Togolais leur permettant de prendre part en toute responsabilité à la prochaine élection présidentielle. Assurer la formation des journalistes sur la thématique de l'élection et sur le respect des règles d'objectivité et d'équilibre, afin qu'ils puissent sensibiliser les populations, œuvrer et contribuer avant, pendant et après les élections, à un processus paisible. Tel sera le rôle des différents organes de presse signataires du contrat. Représentant l'ensemble des organisations de presse à la signature de la convention, le président de l'OTM a appelé ses confrères à répondre dignement à



l'appel décisif du moment. « L'histoire nous interpelle et la décision de nous engager dans ce processus oblige à un journalisme responsable. C'est par notre professionnalisme qu'au lendemain de la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle du 15 avril prochain, nous pourrions être fiers d'avoir joué notre partition », a déclaré Augustin Sizing.

Pour sa part, Siaka Couli-

baly, le représentant adjoint du PNUD au Togo s'est félicité de ce projet fédérateur et inclusif qui constitue une première dans le monde médiatique togolais. « Le PNUD est heureux de contribuer à la majorité de cette démocratie mais aussi de la presse togolaise. Nous souhaiterions que ce projet soit pérennisé et que la presse continue de travailler en toute unité », a-t-il déclaré.

## Amélioration de la santé des jeunes et adolescents: une quinzaine d'infirmiers scolaires formés au « Comets ».

✎ Raphael DJAMESSIE

**F**avoriser l'accès des jeunes et adolescents dans le milieu scolaire aux services de santé. Tel est l'objectif que s'est fixé le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la formation d'une quinzaine d'infirmiers, du 17 au 19 mars derniers, sur la collecte et l'analyse des données par « Comets ». Cette formation intervient dans le cadre de l'installation des « Blue Box », infirmeries scolaires pré-fabriquées et pré-équipées, dans certains établissements d'enseignement secondaire au Togo.

Organisé et assuré par l'UNFPA, en collaboration avec le ministère de la santé et le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, cet atelier a regroupé le personnel soignant de ces nouvelles infirmeries « Blue Box », installées avec l'appui de l'Organisation Non Gouvernementale North Star Alliance. Les participants ont été initiés aux systèmes de collecte et de gestion de données qui leur permettront d'intégrer au quotidien, les informations sur l'état de santé des élèves. Sont ciblées notamment, les types de pathologies traitées et la fréquence de ces traitements. Ces informations per-

mettront aux structures publiques de disposer d'outils fiables dans l'élaboration des stratégies en faveur de la santé des jeunes et des adolescents.

« Nous avons constaté que les jeunes n'ont pas suffisamment accès aux services de santé. Nous avons donc pensé que les infirmeries scolaires pouvaient servir d'intermédiaires dans l'amélioration du processus de santé des jeunes et des adolescents », a déclaré Mme APELI Abra, chargée du programme Santé et Reproduction des Jeunes et Adolescents à l'UNFPA. Elle a ajouté que ces infirmeries seront aussi des lieux

d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle, la reproduction, et la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Pour le Dr Justin Kofi, représentant de l'UNFPA, la présente formation qui précède l'installation des « Blues Box », cadre bien avec les objectifs du programme national de réduction des grossesses chez les adolescentes en milieu scolaire et extra scolaire. Il a ainsi exhorté les participants à faire bon usage du matériel qu'ils auront en charge. « Cette formation n'est qu'une première. D'autres suivront », a-t-il conclu.

Au total, quatre « Blue Box » ont



Photo de famille des participants

été installées pour le moment dans quatre établissements. Il s'agit du Collège d'Enseignement Général (CEG) d'Agoè nyivé Centre, du

CEG ville 1 de Tsévié, du Lycée Maman N'Danida de Pya, et du CEG Dapaong ville.

## La Journée Mondiale de la Santé Bucco-dentaire célébrée au Togo

✎ Kossi THEMANO



Sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire

**C**e 16 mars, l'Association des Chirurgiens-Dentistes du Togo (ACDT) a lancé à Lomé, la semaine nationale de la santé bucco-dentaire. En effet, la journée du 20 mars est dédiée dans le monde à l'éveil des consciences sur l'existence des maladies bucco-dentaires et les moyens de les prévenir. Au Togo, comme pour les quatorze éditions précédentes, une semaine entière est consacrée à la sensibilisation en prélude à cette journée. Cette année, plusieurs activités dont un atelier d'échanges entre Chirurgiens-Dentistes et pharmaciens, des activités IEC (Informations, Education et Communication), sont inscrits au

programme. Selon le Docteur Sikavi Fangbégnon, présidente de l'ACDT, sa corporation est sensible à la dégradation de la santé bucco-dentaire au Togo. « Aujourd'hui, l'abus des sucreries chez nos élèves a entraîné une très forte prévalence de la carie dentaire dans la population jeune, et nous, professionnels de santé, ne pouvons pas rester insensibles », a-t-elle déclaré. Le thème choisi cette année est « UN SOURIRE POUR LA VIE », appelant donc à une santé bucco-dentaire permanente.

Ainsi, le 20 mars, les consultations dentaires étaient gratuites dans tous les cabinets dentaires publics et privés du Togo.

## Incendie à Awagomé : Le gouvernement au secours des sinistrés

✎ Raphael DJAMESSI

**D**ix-neuf ménages touchés, près de cent quarante sinistrés -dont soixante treize élèves- et d'importants dégâts matériels; c'est le triste bilan d'un incendie survenu le 09 mars dernier dans la localité d'Awagomé (préfecture de l'Ogou). Une délégation ministérielle et de cadres du milieu, conduite par la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, a apporté son assistance aux sinistrés le dimanche dernier à travers une remise de don.

Estimé à près de 4.000.000 F CFA, le don est composé de cent sacs de maïs de 50kg, cent sacs de riz de 50kg, 20 kits scolaires et une somme de 960.000 F CFA répartie entre les dix-neuf ménages sinistrés. Il contribuera, selon la ministre en charge de l'Action sociale, à assurer la sécurité alimentaire de la population affectée, à restaurer leurs capacités de production et à assurer l'appui en numéraire pour les dépenses des ménages.

Cette assistance est, selon Mme Dédé Ahoéfa, un acte de compassion par lequel le gouvernement veut assurer non seulement la satisfaction des besoins de la population affectée mais aussi déclencher le processus d'amélioration de leur situation économique.

« Dès que le gouvernement a appris le malheur qui a touché les populations d'Awagomé, nous avons dépêché sur les lieux une mission qui a permis d'évaluer les



Remise de don à une sinistrée

dégâts et sur la base de ces dégâts nous avons déclenché cette mission d'assistance que le Chef de l'Etat a voulu rapide et efficace. Il a lui-même fait débloquent un fonds d'assistance rapide par l'entremise du ministère de l'Action sociale dès les lendemains de l'incendie», a-t-elle ajouté à l'issue de la cérémonie.

Les sinistrés, par la voix de leur porte parole, ont exprimé leur gratitude et leur reconnaissance aux autorités pour la prompt

réaction et pour «ce geste qui soulagera un temps, soit peu» leur détresse.

La cérémonie a aussi servi d'occasion pour la délégation ministérielle de remercier les autorités locales, les Organisations Non Gouvernementales et les populations pour avoir fait preuve de solidarité en hébergeant et en allant au secours des sinistrés aux premières heures de l'incendie. Une valeur qu'elle les a exhorté à entretenir.

## Vieilles gloires du sport togolais: La boxe et la saga des Balogou

**D**epuis 1957, année de l'implantation de la boxe au Togo, plusieurs pugilistes se sont immortalisés en alimentant la chronique de ce sport. Mais l'histoire du pugilat togolais est encore plus liée au destin d'une famille. Du vieux BALOGOU Mama, le surnommé « A qui le tour ? » à son fils Philippe, actuellement promis à une brillante carrière de boxeur en passant par ses frères Ali, Jaffa, Sabou et Jolévi, la famille Balogou a offert un entraîneur et des champions d'Afrique et du monde de boxe au Togo.

Beaucoup de Togolais des années 70 ont encore en mémoire, les jeux de jambes du redoutable Kpalongo. Les nombreuses victoires de l'encaisseur de tous les temps, Bossou Aziza, seul vainqueur du redoutable Tapso Var, font également de lui un monument de ce sport. Mais dans cette pléiade de boxeurs togolais, les Balogou font partie de la crème ; ils se sont donnés pleinement à cette discipline et ont vendu cher ici et ailleurs le nom du Togo.

Originaire de la préfecture de Yoto, dans la région maritime, le vieux Balogou bien qu'il fût un boxeur amateur en son temps, était un redoutable cogneur. Dans les années 40, il était surnommé « A qui le tour ? » du fait que, débordant d'énergie, il peut gagner plus de deux combats en une même journée ; certains adversaires démissionnaient avant les matches.

Le fils aîné, Ali BALOUGOU, suivra les traces de son géniteur. Mais affaibli très tôt par une blessure, il ne fit pas longue carrière et devint coach. Il fera de son petit frère Jaffa un multiple champion du Togo et triple

champion d'Afrique de 1980 à 1990. Après ses titres nationaux et continentaux, Jaffa s'installe aux Etats Unis d'Amérique où il sera finaliste de la version WBO

### Jaffa

Né le 03 juin 1968 à Lomé, il a remporté 45 combats sur les 52 de sa carrière dont 35 par KO. Le boxeur en poids lourd masculin met un terme à sa carrière après son dernier combat en juin 2006, puis donne la main à son frère junior, Sabou, qui, à l'image de leur père, est un véritable et puissant cogneur.

### Sabou, le cogneur

Au moment où l'entraîneur Ali s'efforçait à forger à nouveau un boxeur en remplacement de Jaffa, madame Suzanne AHO-ASSOUMA, ancien ministre de la santé, détecte un très jeune talent qu'elle propose aux responsables de la boxe togolaise. C'était un véritable cogneur, un jeune au physique imposant, mieux un autre des fils Balogou. Sabou intègre Agaza Boxing Club de Lomé en 1989. « Il était

très fort. Permettez-moi de vous raconter cette anecdote: il suffisait à Sabou de vous serrer la main pour que vous vous fassiez masser une fois rentré chez vous. Ce qu'il faisait inconsciemment. Un jour, alors que nous allions être reçus par feu président Eyadéma, tous, nous ne cessions de lui répéter de juste tendre la main au Président sans la renfermer ou serrer. Consigne qu'il respecta sinon je ne sais pas ce qui serait arrivé dans le cas contraire », témoigne K. Bayor, actuel président de la Fédération Togolaise de Boxe.

Sabou sera triple champion d'Afrique (2003, 2009, 2013) et double champion du Monde (2004 et 2009) catégorie 75kg version IBC (International boxing council) et du World Boxing Association (WBA). Boxeur purement physique, la vitesse et la précision de ses coups de poing font sa spécificité. Il a plus de 21 combats à son actif dont deux soldés par une défaite. Bien qu'il demeure le porte flambeau du pugilat togolais, Sabou doit envier l'esthétique et la technicité de Djolévi, son frère cadet.



Les Balogou posant avec d'autres boxeurs togolais

### Djolévi, le technicien fin

Le talent de Djolévi vient confirmer que le destin des fils de dame SODJAVI Afanyomé est lié au noble art togolais. Après un combat très technique, Djolévi Balogou a été déclaré champion d'Afrique, CAB des poids super Welters face à l'Ivoirien Guy Zunfun Tende battu par KO technique à la onzième reprise. Respecté pour sa technique et ses danses sur le ring, le cadet des Balogou a un peu plus d'une dizaine de combats à son actif. A la grande déception des amoureux de la boxe togolaise, depuis quelques mois, excepté Philippe Balogou, le benjamin sur le ring, tous les autres frères Balogou ont quitté le Togo pour les USA où

ils ne vivent pas de leur sport de sang. Philippe évolue dans Harlem Boxing Club et participera avec d'autres jeunes boxeurs, aux prochains championnats africains de boxe (2015) qui se déroulera au Cameroun. Aujourd'hui les frères Balogou déplorent de ne pas être récompensés par la boxe togolaise autant qu'ils lui ont donné. En effet, c'est dans le taudis familial au cœur de la ville de Lomé que nous avons rencontré le faiseur des grands boxeurs togolais, Ali. « Comparativement à nos confrères de la sous-région, les autorités et la politique sportives togolaises ne nous pas ont été profitables. Mis à part les voyages effectués pour livrer des combats, ma carrière n'a été et continue d'être qu'un sacerdoce », a déploré Ali.

## CAN U-20 : Le Nigéria champion!

**L**e Nigeria a remporté, l'édition 2015, de la Coupe d'Afrique des Nations juniors (CAN U-20). Les juniors nigériens ont battu en finale, le Sénégal, à domicile sur le score de 1 but à 0 le dimanche 22 mars 2015.

Constamment sur le podium continental de la catégorie, déjà à six reprises, Bernard Bulbwa, grâce à son but intervenu à la 17ème minute de jeu a permis au Nigeria de s'emparer du trophée pour la septième fois.

En match de classement, le Ghana a battu le Mali sur le score de 3 buts à 1.

Les quatre demi finalistes (Nigeria, Sénégal, Ghana et Mali)

sont qualifiés pour représenter l'Afrique à la Coupe du monde de la catégorie prévue du 30 mai au 20 juin 2015 en Nouvelle-Zélande.



**OUVERT TOUS LES JOURS DU LUNDI - DIMANCHE**

**CAFÉ**  
**EXPRESSO**  
**CAPUCCINO**  
**CHOCOLAT CHAUD**  
**FAST - FOOD**  
**PLATS AFRICAINES**  
**PLATS EUROPEENNES**

*Salle Climatisée avec réseau Wifi*

**ADRESSE**  
 Tel.: 91 92 55 03 / 99 53 14 12 Lomé Togo  
 1<sup>ER</sup> Ruelle à côté de la Direction Administrative d'ECOBANK  
 en venant de la ville

## Le pagne :

Essénam KAGLAN

# Une histoire d'amour et de mode au Togo

**I**l est présent, à chaque occasion : dans la vie de tous les jours ou lors des événements exceptionnels. Le pagne est aujourd'hui un des symboles emblématiques de la féminité africaine, valorisant la beauté et la culture du continent. Les Togolais ne s'y trompent pas, vieux ou jeunes, eux qui entretiennent avec lui, une relation de plus en plus forte, à l'origine du déferlement auquel on assiste des tenues cousus dans cette matière.

### Une créativité au point...

Une promotion est faite depuis quelques années sur le pagne à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale. Au plan national, les couturiers et stylistes togolais font preuve de plus en plus de professionnalisme dans la confection des habits. Associées à de la dentelle, de l'organza, de la laine ou autres accessoires, les coupes de vêtements faits en pagne n'ont rien à envier aux autres tissus. Le pagne est sexy, élégant, raffiné et revêt d'une originalité continentale. Les jeunes filles comme les garçons y trouvent satisfaction. « Les habits en pagne sont aussi remarquables que ceux en provenance des pays du nord. En plus d'être originaux parce que mettant en valeur la beauté africaine, la différence de prix pour la confection d'un habit en pagne et l'achat d'un élégant vêtement exporté est inexistante.

Mais la différence est qu'un vêtement cousu en pagne est unique et rare alors que ceux importés sont comme des maillots. On retrouve le même sur plusieurs personnes», déclare Léonce, un jeune mannequin. Considéré par le passé comme héritage de la femme togolaise, de nos jours, le pagne séduit aussi les hommes. Il devient ainsi le patrimoine de tout le pays. Toutefois, de vieux classiques comme les complets 'trois pièces' pour les femmes ou les boubous pour hommes se font rares, même lorsqu'on y ajoute une touche moderne.

Par ailleurs, la conquête du pagne dépasse le cadre de la tenue de nos jours. Elle embrasse de ce fait, tout ce qui a trait à la mode où à la décoration. Bracelets, foulards, sacs, colliers, boucles d'oreilles, chaussures... tous sont faits avec le pagne. Il s'invite dans la décoration des grandes salles événementielles et même dans les ménages. On habille aussi bien nappes, rideaux, draps, coussins et sièges des voitures de cette matière. Une chose est sûre, la conquête du pagne n'est pas prête de s'arrêter de si tôt.

### Un moment idéal!

Bien que le prix du pagne soit légèrement à la hausse depuis une décennie, la situation semble n'avoir aucun impact négatif sur l'achat du tissu. La demi-pièce de pagne moyen encore appelé « le faux wax » est passée de 4.500-5.000 Fr CFA à 6.500 ou 7.000 Fr Cfa. Aussi les pays de provenance du pagne comme la Hollande, le Nigeria et les Etats-Unis via les marques London, Canon Lagosvi, Américavi..., sont -ils aujourd'hui supplantés sur le marché par les pagnes importés de Chine. De différents motifs et couleurs, les pagnes fabriqués « made in China » disposent d'une plus large série de marques et de gammes. D'après les vendeurs, Super Glamour, HITAGET, Super Data, et Real Wax figurent parmi les nouvelles marques appréciées par les clients.

Toutefois, le Super Wax Hollandais reste en tête en matière de qualité, suivi de la marque 'Hollandais'. Le prix de ces derniers confirme la place de choix qu'ils occupent. La demi-pièce de 'Super Hollandais' varie entre 40.000 Fr Cfa et 45.000 Fr Cfa, et celui du 'Hollandais' entre 30.000 Fr Cfa et 35.000 Fr Cfa. En ce qui concerne la qualité du pagne, les revendeuses sont unanimes. Elles déplorent toutes la baisse de la qualité au fil des années. « La qualité du pagne a énormément diminué et cela est valable pour tous types de pagne, 'le super wax hollandais' y compris. Toutes mes camarades sont du même avis. Cela fait plus de 25 ans que je suis dans le commerce du pagne. Avant, les pagnes avaient une plus grande résistance face au temps», explique Mme Akouavi EBLI, directrice de l'établissement Nyemokpokpo au grand marché de Lomé.

### La haute couture, un pas de plus

L'explosion de la haute couture au Togo a été déterminante dans la réconciliation de la jeune génération avec le pagne. La couture n'est plus un domaine pour les analphabètes. En effet, l'envie ou

la passion du métier n'est plus le seul laisser-passer. Il faut y ajouter le savoir-faire. «Faire des études rend la passion plus expressive», indique Mme Sylvia Akoé, styliste de la maison Le Style et la Mode. C'est ainsi que beaucoup de jeunes couturiers togolais, hommes et femmes, ont pour la plupart atteint au moins le niveau BEPC avant de s'orienter vers le métier de la couture. D'autres, par souci de perfectionner leur travail, sont allés en France, en Côte d'Ivoire, ou au Sénégal pour faire des études complémentaires de mode. On peut citer notamment les stylistes Akoko Folibey et feu Blandine Sambiani-Bagnah.

L'arrivée en masse dans le métier de la couture de professionnels a changé la donne. Faire de la simple couture pour homme ou dame ne semble plus intéresser. Les nouveaux apprenants s'orientent de plus en plus vers les formations de haute couture. Qu'ils soient stylistes ou pas, ils veulent réaliser des coupes à l'image de la mode occidentale. « Nos clients nous en demandent beaucoup plus aujourd'hui. Ils veulent que leurs tenues soient de pures créations. Ils veulent que l'habit en pagne soit l'égal des autres. Avec la concurrence qui est rude, on est obligé de faire chaque jour des recherches pour la satisfaction du client », nous confie M. Dodji Akakpo, couturier à l'atelier 'Haute Couture Dodji'.

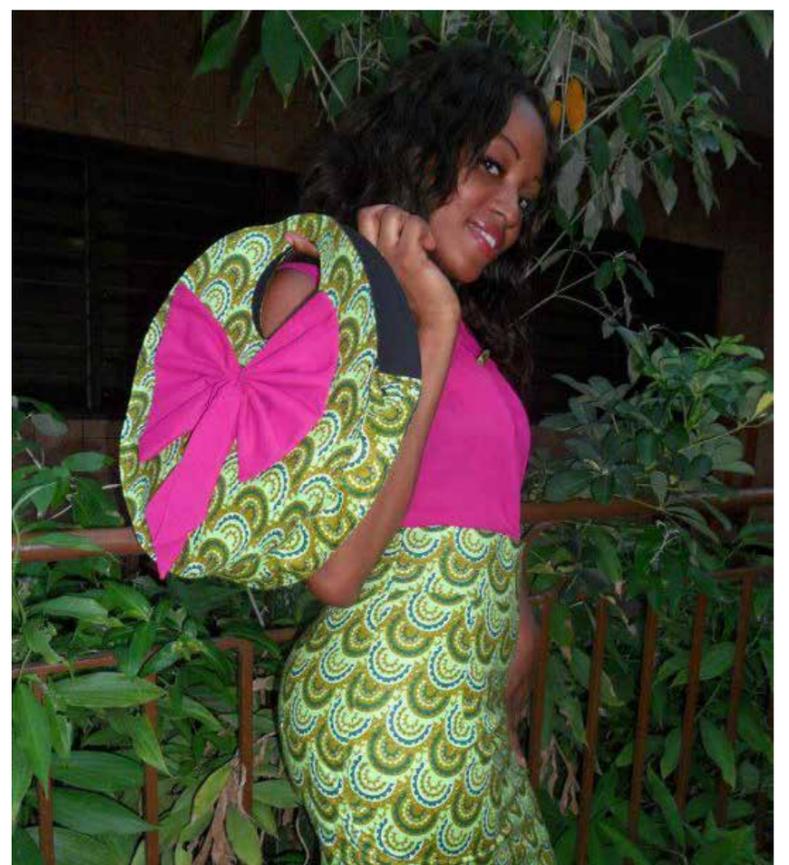
Plus de 60% des commandes reçues par les couturiers sont en pagne. « Le pagne est la matière qui nous vient le plus souvent. Nos ateliers en sont submergés. Les femmes sont les plus fidèles clientes. Elles aiment plus la mode que les hommes. Changer le plus de vêtements possibles leur donne du plaisir», ajoute M. Dodji Akakpo. Non seulement les femmes en sont les principaux commanditaires, elles sont également les principales commerçantes du pagne. Mais le talent des couturiers togolais est également apprécié au delà des frontières nationales. Face à la demande, des habits sont cousus et exposés comme prêt-à-porter dans les boutiques vestimentaires et marchés de Lomé. Le Cameroun, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire en sont les principaux acheteurs.

### Le pagne et les stars

Si un tissu est favori des stars en ce



Lit et coussins drapés de pagnes



moment, c'est bien le pagne. Dans les clips vidéo, de plus en plus d'artistes se mettent à la mode du pagne. Il est présent sur les tapis rouges internationaux, sous la coupe des grandes marques comme Kiten Boxing, marque de la styliste afro américaine Amina Legs. Il a même été porté par la première dame des USA, Michelle Obama, à quelques unes de ses sorties. Rihanna, une superstar planétaire du R'n'b, se montre avec dans certains de ses clips vidéos. Au Togo, la tendance 'cool catché' se révèle aller de pair avec un uniforme spécial en pagne. « Dati the Wood », le titre d'une chanson à succès du groupe « Toofan » en collaboration avec la chanteuse Almok, donne un ton particulier à la promotion du pagne. Cette chanson fait la promotion du pagne à travers une musique ambiante. La passion de s'habiller de

pagne est véritablement manifeste dans les médias chez les humoristes et personnalités publiques. Sur les chaînes de télévision nationales, le pagne est présent au quotidien. L'avenir du pagne est donc certain.

### L'origine du pagne

La mode africaine ne se résume pas au pagne, mais cette matière en est une partie intégrante. Si son origine reste inconnue à ce jour, cela n'atténue pas le fait qu'il reste un outil d'expression culturelle pour les Africains. D'après l'histoire, le pagne est un mot espagnol, mais l'explication qui lui est conférée comme morceau de tissu ou de matière végétale tressée, servant de couverture pour le corps, fait replacer le tissu dans le patrimoine de l'Afrique.

© Franck NONNKPO

Vient de paraître :

## « La saison des amours », un roman de Thérèse Karoué-Atchall

**L**a saison des amours», c'est le titre pour le moins évocateur d'un roman présenté au public vendredi dernier au Village du Bénin. Parue aux Editions Awoudy, l'œuvre est écrite par Thérèse Karoué-Atchall, une native de Yadé ( dans la préfecture de la Kozah), actuellement doctorante en linguistique à l'Université de Lomé.

Dans la «Saison des amours», son premier roman, Thérèse Karoué-Atchall raconte l'histoire d'un jeune béninois, Kévin, qui a quitté son pays natal

en raison de problèmes familiaux: ses parents voulaient le forcer à se marier. Réfugié au Togo, Kévin se déguise en fou pour échapper à la vigilance de son père, un puissant homme d'affaires.

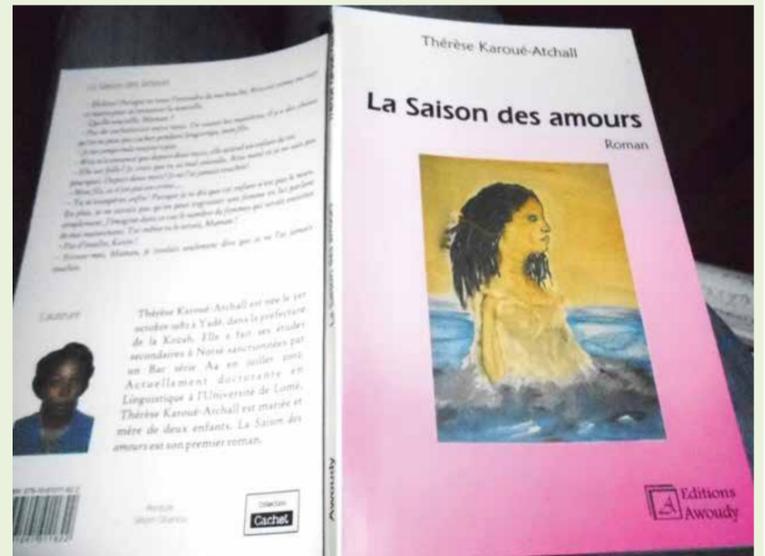
Séréna, jeune fille togolaise, victime d'une déception amoureuse, rencontre Kévin à la plage. Le jeune homme qu'on punissait injustement pour vol, suscita la pitié de Séréna.

Les deux jeunes gens plus tard vont sympathiser et devenir des amis. En fin de compte, cha-

acun découvre la vraie identité de l'autre et son histoire, les poussant à s'aimer au point de se marier.

A travers une structure narrative simple, l'auteure aborde l'épineuse question de la déception en amour, faisant de Séréna le symbole des femmes amoureuses abandonnées pour des raisons fallacieuses.

« C'est la vie en général qui m'inspire », déclare Thérèse Karoué-Atchall qui se défend d'avoir écrit une œuvre autobiographique. « J'écris juste pour le plaisir. Je n'ai pas un conseil par-



ticulier à donner », dira-t-elle par ailleurs.

## Festival « Mine de crayon » 2015 :

© Franck NONNKPO

### Un succès, selon les organisateurs



Le public admirant les œuvres exposées

**L**a cinquième édition du festival de dessin « Mine de crayon » a connu son apothéose jeudi dernier à l'institut Goethe de Lomé avec la remise de prix aux lauréats du concours de bande dessinée et de distinctions à plusieurs acteurs du monde artistique.

Les trois premiers prix du concours sont allés respectivement à Déo Daona, Boss Quentin et Roland Tchékpo. Quant au prix d'Excellence et la distinction d'artiste Emérite, ils ont été décernés respectivement à Christian Gbgbessou pour son engagement en faveur de la culture et l'artiste plasticien Azankpo Camille pour l'ensemble de ses œuvres.

La soirée apothéose a été également marquée par le vernissage de l'exposition des œuvres réalisées durant le festival et une vente aux enchères.

« Mon handicap, c'est ton regard », c'est le thème retenu pour l'édi-

tion 2015 du festival qui s'est déroulé du 03 au 05 mars à Kara et du 17 au 19 mars à l'Institut Goethe de Lomé. La bande dessinée était à l'honneur cette année. « Nous voulons tout simplement promouvoir le vivre-ensemble; c'est pourquoi nous avons choisi ce thème », a expliqué Pap Bossou Koudjo, promoteur du festival, qui s'est par ailleurs réjoui du succès de la cinquième édition. « Vu tout ce qui a été fait, je dirai que le bilan est largement positif », s'est-il félicité.

Le festival « Mine de crayon » vise à promouvoir le dessin sous toutes ses formes.

## La gastronomie française à l'honneur!

© Raphael DJAMESSIE

**Q**uatre restaurants togolais ont fait une place d'or à la gastronomie française le 19 mars dernier à l'occasion d'un dîner. Ceci dans le cadre d'un projet de dîner français initié par Alain Ducasse et le ministère des affaires étrangères et du développement international. Il s'agissait d'un dîner français proposé simultanément par plus de 1300 chefs et restaurants répartis sur les 5 continents.

Un menu exclusivement français (composé d'un apéritif, d'une entrée froide, d'une entrée chaude, d'un poisson ou crustacé, d'une viande ou volaille, d'un fromage français, d'un dessert au chocolat et des vins français), a été servi aux invités à cet événement.

L'initiative est soutenue par la branche togolaise de la compagnie aérienne « Air France » qui a mis en jeu 4 billets d'avion pour les restaurateurs associés à cet événement. Chaque restaurant est encouragé à reverser 5% de son addition à une ONG locale œuvrant pour le respect de la santé et de l'environnement.



« L'Atelier des Sens » d'Olivia de Souza, « Freshfish Lomé » de Ludovic Séguin, « Chef Rezo » de E. Kodjovi Bokovi

et « Belle-Vue - Belle Époque » de Yohan Vignaud sont les restaurants togolais qui ont participé à cet événement.

Vous avez besoin  
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELER

22 35 77 66 / 22 26 01 91

Vivez le rêve

# VLISCO MOIS DE <sup>20</sup><sub>15</sub> LA FEMME

DREAM.VLISCO.COM

## Votez pour votre nominée préférée

Le Mois de la Femme Vlisco célèbre les réalisations des femmes en Afrique centrale et de l'Ouest. En ce mois de mars, le thème est VIVEZ LE RÊVE, en l'honneur des femmes africaines qui ont eu le courage de faire de leur rêve une réalité, malgré les défis auxquels elles doivent faire face tous les jours.

## Découvrez les nominées du Togo :



**Madame Mimi Bossou-Soedjede**

Femme battante, Madame Mimi BOSSOU-SOEDJEDE a créé la Maison des jeunes-La Maison TV5 Monde pour se consacrer à sa passion : Agir pour l'éducation et la formation des jeunes. Son leitmotiv : Apporter des outils à la jeunesse pour qu'elle soit une valeur sûre pour son pays et actrice de son propre développement. Son rêve : voir les jeunes être des leaders dans leur environnement.

Envoyer 1 à "92 92 92 92"



**Janine Akossiwa Degbe-Kinvi**

Janine Akossiwa DEGBE-KINVI est Ecrivaine et Chef d'Entreprise. Depuis plusieurs années, elle milite pour le bien-être des populations et s'est engagée dans la lutte contre les grossesses précoces et les infections dans les établissements scolaires. Elle rêve d'une société dans laquelle la majorité des jeunes filles pourront terminer dans la quiétude leur cursus scolaire pour une parité genre garantie afin que, devenues adultes, elles puissent contribuer valablement au développement des nations.

Envoyer 2 à "92 92 92 92"



**Chantal Donvide**

Je me nomme CHANTAL DONVIDE, fondatrice d'une entreprise spécialisée dans la fabrication des sacs, des vêtements et des pagens en batik. Par mon courage et ma dextérité, je suis nommée parmi les femmes leaders d'Afrique, organisé par la CEO d'Afrique du Sud. Mon rêve est de créer un centre de formation pour former gratuitement des femmes et des jeunes filles sans emploi pour la création et gestion de leur propre entreprise.

Envoyer 3 à "92 92 92 92"

**Rejoignez les célébrations! Consultez le site [dream.vlisco.com](http://dream.vlisco.com) et découvrez comment vous pouvez gagner des prix incroyables.**



vlisconfashion



vlisco



vlisco



vlisconfashion



vliscobv



# VLISCO

SINCE 1846



**La Banque Autrement**



Boulevard du 13 Janvier, Quartier Béniglato • BP 4032 Lomé - TOGO  
Tél. : +228 22 20 82 82 / 22 20 84 85 • [www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)